

DEPARTEMENT

Séance du 3 décembre 2024

BOUCHES DU RHONE

L'an deux mille vingt quatre et le trois décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

**Nombre de membres
afférents au
conseil municipal :
En exercice : 15**

Présents : Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, Madame BAYEUL Julie, adjoints au maire.
Madame BRETON Magali et Messieurs EYNAUD Eric, RAMILSON Gilles.

**Qui ont pris part
à la délibération : 8**

Absents excusés : Monsieur PAFUNDI Tony a donné procure à Madame BAYEUL Mesdames FONTAINE Véronique, BAZIN Natacha, HUGLY Daniela, METIFIOT Babette et Messieurs PORTE Florian, GESLIN Arnaud.

**Date de la convocation :
25 novembre 2024**

A été nommé secrétaire de séance : Madame BERTRAND Sylvie

Date d'affichage :

**Objet de la délibération : Nouveau tarif des tickets de cantine et de garderie à compter
du 1^{er} janvier 2025**

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il serait souhaitable de réévaluer le tarif des tickets de cantine et de garderie compte tenu des nouvelles contraintes budgétaires.

Les tarifs actuels sont entrés en vigueur au 1^{er} novembre 2023 suite à la délibération du conseil municipal du 24 octobre 2023.

Le ticket de cantine pour un repas est actuellement à 4,00 € ce qui porte le carnet de 20 tickets à 80 €.

Le ticket de garderie valable, soit pour la garderie du matin, soit pour la garderie du soir, est de 1,40 € ce qui porte le carnet de 20 tickets à 28 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE de réévaluer le tarif du ticket de cantine à 4,20 € et le ticket de garderie à 1,50 € à compter du 1^{er} janvier 2025.

Vote : Pour – 8 voix

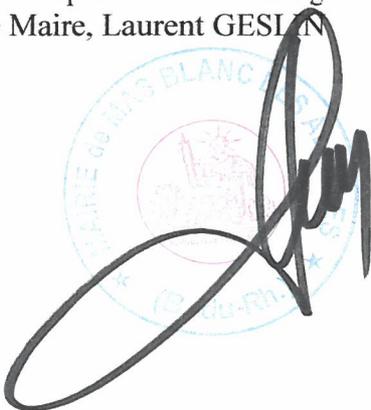
Contre – 0 voix

Abstention – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents



2024 59

Accusé de réception en préfecture
013-211300579-20241203-2024-59-DE
Date de réception préfecture : 04/12/2024